



## Taxe foncière et logement de moins de 5ans..

Par **dounia**, le 12/10/2008 à 12:13

bonjour,  
nous sommes les 2eme proprietaires d'un logement de moins de 5ans (acheté en dec.07)..y'a t il une exoneration de la taxe foncière la 1er année de l'achat du bien??  
MERC!

Par **Tisuisse**, le 12/10/2008 à 13:21

Bonjour,  
Et que dit votre centre des impôts, service de la fiscalité immobilière ?